

**Symposium court**  
**PRATIQUES EVALUATIVES EN CLASSE ET EPREUVES EXTERNES :  
QUELLES ARTICULATIONS ?**

*Walther Tessaro*

*Université de Genève  
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation  
40, Boulevard du Pont d'Arve  
CH-1205 Genève*

---

**Présentation du symposium**

La Suisse romande, comme les autres pays d'Europe francophone, adopte progressivement le modèle anglosaxon de l'évaluation externe des élèves à l'aide d'épreuves standardisées. Celles-ci sont construites par une instance centrale du système éducatif et répondent le plus souvent à une visée d'évaluation certificative des apprentissages des élèves. Elles représentent un complément d'information aux appréciations des enseignants résultant de leurs démarches d'évaluation *internes* à la classe. Elles peuvent avoir aussi une fonction de pilotage du système scolaire.

La richesse de l'exploitation des épreuves externes dans les classes et l'effet régulateur sur les pratiques pédagogiques est en partie tributaire de l'utilité qu'y distinguent les enseignants. Outre une aide immédiate pour élaborer le bilan de certification et/ou l'avis d'orientation, les informations produites par les épreuves externes peuvent engager une régulation des pratiques d'enseignement et d'évaluation. Dans les situations de changements curriculaires, elles ont parfois une fonction de « levier didactique ». La traduction des objectifs d'apprentissage en tâches susceptibles d'en révéler le niveau d'atteinte est un atout important dans un pays qui ne dispose pas encore de standards de formation.

Bien que les épreuves externes répondent au besoin d'évaluer plus équitablement les élèves d'une région ou d'un pays, elles inquiètent autant qu'elles intéressent les enseignants. Ces derniers s'interrogent en effet sur l'adéquation des objectifs évalués ou les types d'exercices proposés. Ils craignent notamment que les résultats soient utilisés pour évaluer leur travail, ceci d'autant plus lorsque les visées des épreuves sont floues. S'ils constituent une source d'information intéressante pour l'établissement d'un bilan certificatif, les résultats des épreuves externes peuvent être perçus comme problématiques quand ils divergent des évaluations internes. Le caractère public de l'épreuve externe incite, par exemple, les parents à demander à l'enseignant les raisons d'une éventuelle discordance et leur permet, le cas échéant, d'utiliser les résultats lors de décisions d'orientation.

Confronter les logiques d'évaluations internes et externes soulève immanquablement la question de la subjectivité certainement irréductible des jugements évaluatifs des enseignants. Par le recours à des épreuves externes standardisées, les normes et les références locales à la classe sont confrontées aux normes et références plus générales. La subjectivité de la pratique évaluative en classe, « blanchie » selon certains, y gagne en crédibilité dans la confrontation à des sources externes. L'articulation des évaluations aux différents niveaux des systèmes éducatifs est sans aucun doute un défi pour l'amélioration des pratiques évaluatives des enseignants. Cependant, quelle doit être la nature de cette articulation ? En quoi peut-elle profiter aux enseignants et aux élèves et à quelles conditions ? Comment viser une complémentarité ou, du moins, éviter une rupture entre évaluations internes et externes ? En quoi la multiplication des regards évaluatifs peut-elle contribuer à une meilleure appréciation des compétences des élèves ?

Ce sont à ces questions auxquelles les communicants du symposium seront invités à répondre, à partir notamment de leurs recherches menées en Suisse romande.

**Mots-clés :** évaluation externe, jugement professionnel, utilité perçue, pratiques évaluatives